

# Lettre de mon Mougins



Numéro 09

Décembre 2006

## Editorial

La ville de Mougins s'est engagée cette année dans des projets très importants engageant l'avenir de la commune ; une raison de plus pour notre association de publier une " Lettre de mon Mougins " pour s'exprimer publiquement sur ces enjeux.

Nous avons jugé le projet Ikea négatif et fourni une argumentation détaillée dans le dossier d'enquête.

Le Plan Local d'Urbanisme arrêté par le conseil municipal, s'il est mis en œuvre aura des conséquences définitives sur le devenir de Mougins et la vie de chacun.

Enfin l'action des élues de Gauche au conseil municipal doit être remarquée car on s'aperçoit vite que leur présence et leurs prises de position sont la seule opposition capable de soutenir le débat sur le fond.

Un simple journal est nécessaire mais trop bref pour exposer tous nos points de vue en détail et en temps réel, aussi je vous invite à visiter le site d'EVM :

" <http://ev-mougins.com> ".

Le Président, Pierre Desriaux

## Pourquoi

### " Ensemble vivre Mougins " s'oppose au projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Mougins

Le PLU a été arrêté par le conseil municipal au mois de juillet dernier ; cette décision municipale a été votée par tous sauf deux voies contre : les élues de gauche Michèle Pastorelli et Micaëla Darmon (voir le texte de l'intervention publique dans le site EVM).

Le projet du PLU arrêté est maintenant soumis à enquête publique : c'est aux Mouginois de donner leur avis.

L'association Ensemble Vivre Mougins s'oppose au PLU pour des raisons qui concernent directement la vie des Mouginois et leur avenir.

Les quelques bonnes intentions exprimées dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, présenté et discuté en réunions publiques avec la population, ne sont plus respectées dans son expression réglementaire qu'est le PLU.

#### 1 - Pas de protection de l'environnement naturel et des paysages.

La notion de commune jardin ou de commune verte est le fruit de l'action des particuliers qui conservent leur jardin privatif et le travail du département qui a maîtrisé le foncier des espaces boisés du parc de la Valmasque et en assure la gestion. La sauvegarde des coulées vertes est un artifice de langage car elles étaient déjà protégées dans le POS. Les espaces verts ont subi depuis des années des agressions répétées par l'urbanisation ou les golfs

(espaces verts mais stériles en tant qu'espaces naturels). Contrairement à ce qui a été affirmé, les grands projets de développement économique prévus par la mairie vont encore mettre à mal des dizaines d'hectares d'espaces agricoles et naturels.

#### 2 - Le PLU ne propose pas un développement urbain équilibré à l'échelle de notre commune .

Les nouveaux zonages prévus le long de la N85 aux Campelières et au Val jusqu'à la limite de Mouans ne font apparaître aucun projet capable de restructurer le milieu urbain de manière harmonieuse et équilibrée. La zone Tournamy Le Val reste sans projet alors que ce lieu doit devenir un vrai centre de vie à l'échelle de Mougins.

Les opérations prévues sont des opérations d'ouverture à l'urbanisation et aux appétits spéculatifs, avec des projets qui ne concernent pas vraiment les Mouginois et qui de plus, touchent gravement des zones agricoles et naturelles. Entre autre, le zonage et la réglementation de la zone St Martin doivent permettre d'autoriser l'implantation du gigantesque complexe IKEA au grand drame des riverains.

Comment peut-on parler de développement équilibré dans ces conditions ?

#### 3 - Le développement de l'habitat ne correspond pas aux besoins de la population.

L'habitat pour actifs restera inaccessible et introuvable pour beaucoup de demandeurs et de jeunes. Le logement social est le parent pauvre : avec 20 logements prévus par an, la commune restera encore très longtemps en situation de déficit pour l'accueil des moins nantis. On sait que les emplois créés sur Sophia souffrent gravement du problème du logement notamment à Mougins. De même les emplois occupés à Mougins le sont majoritairement par des habitants des communes voisines.

Il y a un véritable déséquilibre qui contribue à surcharger les routes et à dégrader la qualité de vie. Aucune réponse n'apparaît dans le PLU.

suite page 2



**4 - Quelle protection du patrimoine historique ?**

Le patrimoine est préservé pour être mis au service du tout tourisme et de l'attraction commerciale. Il n'est pas supporté par un vrai projet culturel.

**5 - Le développement des activités économiques est mis au service des grandes sociétés financières et commerciales.**

Le PLU taille des zones permettant l'installation des grosses opérations à des grandes sociétés venant de l'extérieur. Il n'y a pas de véritable projet d'aide aux entreprises locales, à l'artisanat et au petit commerce qui sont laissés pour compte et devront mobiliser, de plus belle, leur esprit d'initiative.

**6 - Le PLU ne porte aucun projet d'amélioration concrète pour les déplacements.**

Le réseau routier principal est saturé bien au-delà des heures de pointe. Pour s'en sortir, les véhicules empruntent les chemins de traverse trop étroits et sans sécurité, situation qui aggrave les relations entre riverains et automobilistes.

Le PLU ne définit pas de réel projet pour résoudre ces problèmes de trafic et apaiser vraiment la circulation. Rien n'est élaboré pour le développement des transports en commun. Rien de cohérent pour un véritable réseau cyclable sécurisé reliant les pôles d'attraction de la commune. Les chemins piétons sont à reconquérir ce qui ne semble pas être la volonté municipale quand on voit les derniers déclassements et aliénations du domaine public.

**En conclusion :**

**Un PLU qui privilie les opérations spéculatives des grands groupes au détriment des espaces naturels.**

**Pas de projet sérieux de restructuration urbaine et de création des espaces de vie qu'attendent les Mouginois.**

**Pas de volonté de relever le niveau très bas de l'habitat social et de proposer une offre de logement à la portée des jeunes et des actifs.**

**Pas de projet d'amélioration des conditions de déplacement dans les différents modes.**

**Toutes ces raisons justifient clairement une opposition à ce projet.**

**Les Mouginois pourront s'exprimer à l'occasion de l'enquête publique.**

**Enquête publique sur le PLU  
de Mougins.**

L'enquête se déroulera à la Mairie de Mougins, service Urbanisme, 330, chemin de la Plaine, du 27 novembre 2006 au 28 décembre 2006 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur en Mairie de Mougins, B.P. 100, 06251 Mougins Cedex.  
(Le détail de l'avis d'enquête peut être lu sur le site d'EVM)



**Où est passé le DGS ?**

Il y a bientôt deux ans, un nouveau Directeur Général des Services est arrivé à Mougins (c'était le quatrième en comptant le DGS qui avait été présenté à la Fête du Personnel en juillet 2004...mais parti rapidement durant l'été 2004 !...).

Moins d'un an plus tard, M. le Maire annonce en Conseil Municipal que ce DGS éprouvait un "problème d'adaptation culturelle", et cessait ses fonctions. Nous pouvions croire qu'il s'agissait d'une demande de mutation, ou d'une démission, émanant de l'intéressé.

Cependant, peu de mois après, la lecture attentive des "décisions prises par le Maire" (informations qui ne se votent pas) nous apprennons qu'il y a un contentieux. Depuis, s'il y a bien une Directrice Générale Adjointe des Services, qui assiste aux Conseils Municipaux, point de Directeur, ni ancien, ni nouveau...

QUELLE MALEDICTION FRAPPE NOS DGS ?

**Liste électorale**

**avis à la population  
INSCRIVEZ-VOUS**

**des échéances importantes  
ont lieu ce printemps.  
vous avez  
jusqu'au 28 décembre 2006  
pour vous inscrire sur la liste  
électotrale.**

## Nous avons lu " MOUGINS INFO " compte rendu de lecture

Depuis un an, nos élues sont régulièrement intervenues dans " l'espace" que la mairie leur a attribué pour faire valoir leurs opinions, elles ont expliqué leurs positions sur divers sujets.

**opposition au budget 2006** car, disaient-elles " nous ne pouvons que répéter qu'il n'y a toujours pas de volonté politique pour aider le logement des actifs (la pénalité payée pour l'absence de logements sociaux coûte 63 892 € à la ville, et montre bien l'absence de volontarisme dans ce domaine), ni pour une politique sociale véritable, ni pour la culture. La mise en œuvre de mesures écologiques est tout à fait insuffisante. Des " économies de paillettes ", et autres réceptions, seraient aussi bien nécessaires ! L'erreur de la vidéo-surveillance, coûteuse, et inutile en matière de sécurité, est poursuivie. Ce budget ne fait aucune place à l'organisation de la démocratie participative, qui permettrait des consultations préalables à des décisions importantes, comme, par exemple, l'implantation d'IKEA. Les concitoyens les plus en difficulté sont oubliés " et elles ont donc voté contre ce budget.

Le projet pharaonique d'Ikea a empoisonné la vie entre Mouans-Sartoux et Mougins, à tel point que Michèle PASTORELLI a pu se demander si :

**C'est la guerre ?** et elle a écrit : " Mougins est une commune si puissante, et si importante, qu'elle joue la division avec ses voisins (enfin, certains de ses voisins...) Elle porte plainte contre la commune de Mouans-Sartoux, qui a osé organiser une " manifestation sur la voie publique " sans la prévenir ... Elle souhaite créer un syndicat intercommunal pour le traitement des eaux usées... mais sans la ville de Cannes ! Ce qui devait arriver commence à advenir : la commune de Cannes, appelée, comme la loi le demande, à se prononcer sur le P.L.U de Mougins, émet les mêmes réserves que les élues de gauche : manque de logements sociaux, problèmes de circulation et de densité commerciale pour le projet IKEA... A l'heure de l'intercommunalité, le " village-jardin " va-t-il s'isoler dans sa tour d'ivoire ? "

suite page 4

### Ikea, après l'enquête:

L'enquête publique pour le projet "Family village" c'est à dire Ikea s'est terminée le 16 octobre et a mobilisé très fortement la population; la presse rapporte qu'il y a 16000 signatures, trois registres remplis et 724 lettres individuelles. Ce projet a suscité une grande émotion chez les riverains des 3 communes concernées par son impact. Les informations nous parvenant indiquent que la commission d'enquête donnera un avis favorable sous réserve de la réalisation d'aménagements routiers supplémentaires.

Les pouvoirs publics osent-ils imposer un projet qui a suscité une telle opposition populaire?



### IKEA ? et pourquoi pas ?

On dit que 80 % des habitants des Alpes-Maritimes souhaitent un magasin IKEA dans le département. A priori, pourquoi pas ? Cela apporte des taxes professionnelles (compris dans le prix d'achat des meubles), des emplois (prélevés sur les autres commerces du département) et ça nous occupe le week-end (il n'y a vraiment rien d'intéressant à faire dans notre département ?).

Mais cela nous apportera surtout beaucoup d'ennuis, à notre avis. D'abord 17.000 voitures par jour de plus le samedi sur la route de La Roquette, et autant sur la pénétrante (d'après le Conseil Général). Quand la pénétrante sera saturée, les voitures chercheront d'autres chemins, et l'ensemble des voies carrossables des communes de Mougins et de Mouans-Sartoux seront surchargées. En semaine, 10.000 voitures par jour vont s'ajouter aux bouchons déjà existants sur la pénétrante, sur la route de la Valmasque, à Saint Basile, aux Campelières, à Mouans Sartoux, à la Roquette, au rond-point de l'autoroute....arrêtons le massacre.

Concernant l'insécurité: certains disent que ce genre de centres commerciaux attire des personnes pas toujours bien intentionnées. Faudra-t-il augmenter (encore) le nombre de forces de l'ordre? Mais surtout, va s'ajouter l'insécurité routière. Ce centre commercial (IKEA donc, 17.000 m<sup>2</sup> et une trentaine d'autres commerces, 15.000 m<sup>2</sup>) serait coincé entre une école, un collège et un institut médico-éducatif. Depuis des années, pour diminuer le nombre de voitures sur les routes, on incite les écoliers et collégiens à emprunter les chemins de l'école à pied ou à vélo. Avec une circulation routière doublée, les risques d'accident seraient également doublés.

Un centre commercial grand comme Cap 3000 (avec ou sans IKEA) auquel on se rend forcément en voiture (un canapé sur le dos, ça le fait pas) ne peut pas s'intégrer dans un site déjà saturé en circulation routière et proche d'un centre de vie.

Alors IKEA, non merci !

Pourquoi pas un lycée spécialisé sur les technologies des énergies nouvelles?

## Quel développement pour Mougins ?

"Développement économique", un vocable dont notre maire se gargarise comme le remède à tous nos maux.

Le Cannet a rempli de constructions tout son espace communal. Cannes rivalise avec Mandelieu pour étaler ses zones commerciales dans la plaine inondable. Grasse descend occuper les dernières zones agricoles qui alimentaient ses parfumeries. Sophia truffe la forêt de ses bâtiments de haute technologie, en prétextant l'écologie.

Mougins a déjà emboîté le pas et aimerait bien remplir les derniers espaces libres au nom du développement économique, ne pouvant faire autrement sous la pression générale.

Que fait-on de l'Homme dans cette affaire ?

Quelle vie lui réserve-t-on au nom de l'aménagement durable ?

Peut être qu'à Mougins il serait encore temps de trouver une autre voie et de préserver l'avenir.

Parlons en et pensons -y en écrivant nos observations pour un meilleur PLU.



*suite nous avons lu "Mougins infos"*

**A propos des syndicats intercommunaux**, qui sont des outils techniques indispensables pour organiser de multiples services. Cependant, leur fonctionnement est loin d'être transparent. En effet, les élus désignés pour y siéger n'ont pas de mandat précis, publiquement attribué en réunions du Conseil Municipal. Par la force des choses, ils siègent avec des techniciens qui, eux, ont la compétence technique, mais pas la responsabilité politique. Le résultat des délibérations n'est connu par l'ensemble des élus que lors de la remise du rapport annuel, soit à l'année échue, et souvent avec un délai de plusieurs mois (rapport de 2004 remis par exemple à l'automne 2005). L'intercommunalité, elle, rend caducs certains syndicats, oblige (quand elle existe, et aussi quand elle n'existe pas !) à de nombreux remaniements. Pendant toutes ces palabres technocratiques, la démocratie souffre, une fois de plus !

**infos en continu**  
avec "ensemble vivre mougins"  
sur notre site

**<http://ev-mougins.com>**

**je résiste, donc j'adhère**  
*Bulletin d'adhésion - soutien 2007*

**Nom**..... **Prénom**.....

**Adresse**.....

**Code postal**..... **Ville**.....

**Tél dom**..... **Tél**..... **Fax**.....

**Courriel**.....

La cotisation à l'association pour l'année 2007 est fixée à 25€. Les règlements par chèque bancaire sont à faire à l'ordre de "Ensemble Vivre Mougins" et à adresser au siège de l'association.

**Publiée par: "Ensemble, Vivre Mougins", association loi 1901 n°0061018850**  
c/o Pierre Desriaux 1206 chemin du belvédère 06250 MOUGINS.  
courriel. ensemble.vivre.mougins@wanadoo.fr - <http://ev-mougins.com>